



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de Montillot Réunion du 3 Novembre 2008

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le lundi 3 novembre 2008 à 20h sous la présidence de Mme Beauvie Sabine, Maire.

Etaient Présents :

M. Guyot, M. ALves, M. Martinez, M. Mandron, M. Lebois, M. Roy, M. Gandolfo, Me Pinois

Etaient absents :

=> Melle Chaussier représentée par Me Beauvie

=> M. Thomas

La séance est ouverte à 20h00

Approbation du compte rendu de la réunion du 6 octobre

Après lecture du compte-rendu de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Communauté des communes du Vézélien

Mme Beauvie présente les statuts de la future communauté de communes du Vézélien. Elle donne lecture de la lettre de M. Villiers, précisant les cinq thématiques qui seront annexées à ces statuts : Maisons médicales de Vézelay et de Chatel-Censoir, gymnase de Montillot, centres informatiques d'Asquins et de Chatel-censoir, office de tourisme cantonal, centre de loisirs cantonal. Madame le Maire sera vigilante sur le dossier « carte scolaire » afin d'assurer la pérennité du SIVOS des 2 rivières (*Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire*).

Les conseillers votent à l'unanimité l'adoption des statuts

M. Gandolfo demande qu'une note explicative sur la future communauté de communes soit envoyée à chaque habitant. Il souhaite également que chaque compte-rendu du SIVOM (*Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple*) soit remis à tous les conseillers municipaux.

Assainissement de Vaudonjon

M. Gandolfo désire que l'étude sur l'assainissement de Vaudonjon soit entreprise afin de déterminer le programme et les aménagements à réaliser.

A l'unanimité, les conseillers votent pour procéder à cette étude et chargent Madame le Maire de prendre contact avec les organismes compétents.

M. Alves rappelle le problème de la turbidité de l'eau et demande que soit relancée l'étude du filtre à sable.

Salle polyvalente

Les conseillers ont été destinataires de l'invitation concernant la réunion du 17 novembre qui présentera le projet du gymnase et plus particulièrement de la salle polyvalente, à l'initiative du conseil général. Mme le Maire souligne qu'elle a également convoqué les membres de la commission des travaux et les invite à venir consulter le dossier avant cette date. Elle a également convié à cette réunion M. Ragage, trésorier d'Avallon.

Mme le Maire demande aux conseillers de préparer leurs questions pour cette réunion d'une importance capitale pour ces prochains travaux.

Elle informe également les conseillers que deux banques ont donné leurs simulations pour le prêt nécessaire à ce projet. (Le crédit agricole et la Banque Populaire)

D'autre part, afin de répondre aux interrogations des administrés, Mme le Maire propose une réunion publique qui pourrait se dérouler à chaque anniversaire de mandat.

Aliénation chemin Communal

Avant d'examiner ce sujet, Mme le Maire souhaite ouvrir une parenthèse. En visitant le site de Marot avec Ms Guttin et Giroux, elle a rencontré M. Bensoussan. Visiblement les travaux d'un second étang (ou extension de l'existant), interrompus ces années dernières, sont en cours de réalisation sans qu'il y est, une fois de plus concertation entre les deux parties. M. Bensoussan n'ayant aucune autorisation, Mme le Maire a pris contact avec la D.D.A., service apte à donner un avis favorable ou non sur ces réalisations. La réponse de cet organisme conditionnera la décision du conseil de finaliser cette vente.

Questions diverses

Courrier de Mr et Me Moricard

Objet : Demande de lampadaire supplémentaire

Les Conseillers constatant qu'un lampadaire existe déjà sur l'emplacement considèrent que cette demande n'est pas justifiée.

Compte rendu de la réunion du SIAEP de Mailly-La-Ville (*Syndicat Intercommunal de l'Eau Potable*)

M. Alves donne le compte-rendu de la dernière réunion du SIAEP. Une délibération est prise pour dénoncer le contrat avec Veolia. Le syndicat veut rester maître d'ouvrage. Le syndicat est à la recherche d'un fontainier susceptible d'assurer l'entretien de 100 km de réseau. Selon M. Alves, de grosses difficultés sont à venir. M. Lebois souhaite qu'une demande soit formulée au SIAEP afin que le débit de la station de Fontenilles soit plus important.

Visite du SDIS (*Service Départemental d'Incendie et de Secours*)

Trois bouches d'incendie sont à contrôler : Ces travaux seront réalisés par l'agent d'entretien. Mme Pinois demande si une bouche à incendie a été prévue aux Hérodats. Mme le Maire se renseignera.

Convention IDEA (*Institut Départemental de l'Environnement et d'Analyses*)

Cet organisme effectuait la visite et le bilan de la station d'épuration et donnait ses conseils gratuitement. Suite à la loi sur l'eau, à partir du 1^{er} janvier 2009, une participation de 86 € est demandée aux communes (déduction faite de l'A.E.S.N. de 50%). Les conseillers donnent leur accord pour signer cette convention.

Devis éclairage public

Mme le Maire communique les tarifs reçus pour l'éclairage public en continu. M. Gandolfo souligne qu'en ces temps d'économie d'énergie, il serait peut-être judicieux de donner l'exemple. Les conseillers optent donc pour un éclairage interrompu de 24h à 5h sur l'ensemble du réseau d'éclairage public.

Présence des conseillers municipaux au repas des anciens (*1^{er} dimanche de décembre*)

Les conseillers donnent leur réponse Mme Pinois demande s'il est possible de rendre service à des personnes âgées, par exemple en allant les chercher à leur domicile.

Indemnité Receveur

Les conseillers donnent leur accord pour verser l'indemnité de fonction au Receveur d'Avallon. (d'un montant de 250€ environ)

Maison bien vacant

Madame le Maire donne le compte-rendu de la visite avec la commission des impôts. La commune ne paiera pas les arriérés fiscaux qui pourraient frapper ce bien.

M. Martinez souligne l'urgence de certains travaux, considérant les dégâts occasionnés sur la maison attenante, appartenant à M. Le Gallic. Le chêneau est à remplacer ainsi que quelques tuiles.

Une délibération est prise pour la mise en sécurité de cette maison pour procéder à ces travaux d'urgence.

Problème de la prolifération des rats

M. Martinez rappelle que toutes les communes sont confrontées à ce problème et que des sachets de poison sont à la disposition de la population au bureau de la mairie.

Compte-rendu réunion M. Legros (Chef d'agence de l'ATR à Avallon)

Objet : panneaux de signalisation et réseau routier départemental.

Après visite sur le site de l'accident au carrefour du Lac Sauvin/Montillot, M. Legros préconise que la signalisation sur ce carrefour soit identique à celle mise en place au carrefour Voutenay / Blannay. D'autre part, Monsieur Legros nous informe que la route qui traverse Montillot sera rénovée l'année prochaine par le département.

Les conseillers souhaitent que le dossier de l'entrée du village soit remis à l'ordre du jour.

M. Martinez pense aménager un petit chemin jusqu'à la cabane proche du cimetière pour améliorer la sécurité des piétons.

SIERA (*Syndicat Intercommunal pour l'Electrification Rurale de la région Avallonnaise*)

M. Gandolfo précise que les réunions du SIERA sont infructueuses pour les petites communes; selon les conseillers, ce SIERA, gérant 85 communes est beaucoup trop important et ils se demandent si un SIERA au niveau cantonal, ne serait pas plus adapté.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 1^{er} Décembre

La Séance est close à 22h45